



Comité Français d'Étude et de Développement  
de la Fertilisation Raisonnée

---

---

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 6 AVRIL 2023 – 14h30-16h30**

**FORMAT DISTANCIEL**

---

---

**Ordre du Jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023
3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2023
4. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2023-2024
5. Questions diverses
  - a. Site internet
  - b. Tarification Rencontres 2023 – Distinction orateur/auteur de poster
  - c. Formation des salariées – Prise en charge
  - d. Avenant contrat de travail – Télétravail
  - e. Questions salariales

---

La réunion du Conseil d'Administration de ce 6 avril 2023 se tient sous forme de visioconférence via l'outil Teams. Les votes se font au moyen de formulaires Google en ligne. Les administrateurs qui détiennent une procuration doivent voter pour le ou les administrateurs qu'ils représentent.

En plus des deux salariées du COMIFER (Déléguée Générale et Chargée de Mission), et d'Anne-Laure LEBAILLY qui représente Frédéric ERNOU pour les Chambres d'Agriculture France, mais non administratrice, **19 administrateurs participent à la réunion** en visioconférence. Les absents ont envoyé **1 pouvoir**. Le quorum de 14 est donc atteint. La liste des personnes présentes figure en annexe.

La réunion est ouverte à 14h31.

**1. Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration**

Résultat des votes (18 voix exprimées) :

OUI :	18
NON :	0
ABSTENTION :	0

L'ordre du jour est approuvé en l'état, sans commentaire ni ajout de questions diverses.

## 2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023

Résultat des votes (18 voix exprimées) :

OUI : 18  
NON : 0  
ABSTENTION : 0

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé en l'état, sans commentaire, ajout ni correction.

## 3. Accueil des administrateurs élus et élection du bureau 2023

Le président félicite les administrateurs réélus et **cooptés** par l'assemblée générale ce 6 avril 2023 :

- pour le 1<sup>er</sup> collège : Aurélia MICHAUD, Nathalie VASSAL, **Edouard PAILLETTE**
- pour le 2<sup>ème</sup> collège : Rémy DUVAL, Marie-Agnès BOURDAIN, François SERVAIN
- pour le 3<sup>ème</sup> collège : Nicolas MARQUET, Alain CANARD, Sophie AGASSE

La composition actuelle du bureau est présentée. Ses membres sont tous d'accord pour être reconduits dans leurs fonctions, sauf si un autre administrateur souhaitait prendre le relai. Aucune candidature aux postes du bureau n'est formulée en séance.

Résultat des votes (19 voix exprimées) :

OUI : 19  
NON : 0  
ABSTENTION : 0

### → La composition du bureau est approuvée à l'unanimité comme suit :

Président :	Lionel Jordan-Meille
Trésorier :	Rémy Duval
Secrétaire :	Mathilde Heurtaux
Vice-Présidents/Présidents de collège :	Aurélia Michaud Rémy Duval Sophie Agasse
Présidents d'honneur :	Pascal Denoroy Christine Le Souder

## 4. Calendrier des réunions du Conseil d'Administration en 2023-2024

Sachant que la réunion transversale des animateurs de GT est fixée au 6 juillet 2023 et que la Journée Thématique est fixée au 1<sup>er</sup> février 2024, les dates des prochaines réunions font l'objet d'un vote.

Résultat des votes (19 voix exprimées – plusieurs choix possibles) :

Septembre 2023	<b>Mardi 26 : 12 voix</b>	mercredi 27 : 9 voix	4 abstentions
Janvier 2024	Mercredi 23 : 7 voix	<b>jeudi 25 : 14 voix</b>	4 abstentions
Mars 2024	Mardi 26 (date de l'AG) : 15 voix		

### → Les prochaines réunions sont fixées aux dates suivantes :

- **Mardi 26 septembre 2023 matin en visio**
- **Jeudi 25 janvier 2024 matin**
- **26 mars 2024 à 14h** (date de l'Assemblée générale), dont les modalités (visio ou présentiel ou mixte) seront à fixer le 26/09/2023.

## 5. Questions diverses

### a. Site Internet

#### Exposé des faits :

Pour mémoire, la refonte du site Internet est destinée à améliorer plusieurs fonctionnalités (adhésions et cotisations annuelles, inscriptions aux événements, facturation, indexation des ressources...). Pour ces services, le devis initial validé s'élevait à **14 250 €**, dont deux acomptes de 4 983 € chacun ont déjà été versés au prestataire. Le COMIFER a demandé par la suite un devis complémentaire pour le développement de deux modules supplémentaires : l'intégration dans Sage (logiciel de comptabilité de Chimie Promotion) d'une part, qui a été évaluée à 1 000 €, et un module d'adhésions & inscriptions multiples d'autre part, évalué quant à lui à 700 €. Le devis a donc été revu à la hausse, le portant à **15 950 €**.

De surcroît, le prestataire a adressé un courriel au COMIFER le 21 mars dernier, faisant état d'un **surcoût de 2 150 €** lié à un temps de travail supérieur au prévisionnel. A ce stade, le détail de ces travaux supplémentaires n'a pas encore été. Cela porterait le montant total de la prestation à 18 100 €, alors que le premier module lié à l'inscription en ligne n'est toujours pas livré et que le chantier du moteur de recherche plus performant devait démarrer en avril.

La date limite de mise en ligne du nouveau site Internet était prévue au 15 mars 2023 : elle est donc aujourd'hui dépassée sans que la prestation n'ait été honorée à ce jour.

#### Explication des difficultés rencontrées :

Ces retards et augmentations des coûts, potentiellement liés à des difficultés de compréhension et d'interprétation du cahier des charges par le prestataire, ont tendu les relations entre le COMIFER et ce dernier. Certes, il faut tenir compte du fait que le COMIFER a rendu sa commande un peu plus complexe, d'une part en ajoutant la possibilité **d'adhésions et inscriptions multiples**, ce qui a nécessité davantage d'explications, et d'autre part, en lançant simultanément le chantier du changement de CMS (*Content Management System*) pour **passer de Joomla à WordPress**. Mais les réunions de travail ayant commencé le 11 juillet 2022, dans l'objectif de disposer d'un site opérationnel au début de l'année 2023 pour le renouvellement des adhésions, **la durée des travaux semble aujourd'hui excessive**.

Les participants au groupe de travail dédié à l'amélioration du site Internet du COMIFER indiquent que le prestataire manque d'organisation. L'équipe ne dispose pas d'une ligne directe et est difficilement joignable ; les informaticiens ne disposent probablement pas de bureaux d'entreprise, ce qui nuit au relai de l'information. **Cette discontinuité et la multiplicité des interlocuteurs réduisent l'efficacité des échanges et la qualité des travaux**. De plus le COMIFER manque de visibilité sur la nature des travaux réalisés par le prestataire.

Les salariées du COMIFER ont déjà **consenti beaucoup de temps et d'efforts** pour exposer les attentes du COMIFER et expliquer le cahier des charges à plusieurs interlocuteurs différents, non seulement oralement mais aussi par écrit. Le groupe de travail s'est, lui aussi, rendu disponible régulièrement pour répondre à leurs questions. Ainsi, le COMIFER peut estimer qu'il a respecté l'ensemble de ses engagements vis-à-vis du prestataire, alors que ce dernier a mal évalué le temps de travail à prévoir pour la réalisation du site au vu du cahier des charges.

Le Conseil d'Administration doit décider de valider, ou non, ces nouveaux devis, et proposer une conduite à tenir pour mener cette commande à son terme dans de bonnes conditions.

#### Discussion :

Il est précisé que le contrat de prestation n'est pas établi au forfait mais à la commande. Il n'apparaît pas pertinent d'accepter de payer les surcoûts avant toute livraison de modules opérationnels. En conséquence, il est proposé de ne valider aucun devis complémentaire au devis initial avant de voir livré ce qui était convenu dans le premier devis.

En cas de non-livraison à temps des modules attendus pour ouvrir les inscriptions aux prochaines Rencontres, le COMIFER ne dispose d'aucune solution de repli. Il est devenu impossible d'utiliser l'ancien site Internet (sous Joomla), désormais obsolète. Il est donc nécessaire de savoir rapidement si le prestataire est capable, ou pas, de mener à bien la prestation qui lui a été confiée.

Pour cela, le plus efficace sera de laisser croire au prestataire que le COMIFER dispose d'une solution alternative, afin qu'il accepte de réaliser le travail demandé sans augmenter son devis.

⇒ **Le Conseil d'Administration recommande au groupe de travail :**

- **d'adopter une position de fermeté, de faire appliquer le contrat à la lettre et d'exiger la livraison des éléments prévus en premier lieu ;**
- **d'organiser dès que possible une réunion avec le prestataire, dans un esprit constructif afin de parvenir à cela dans les meilleurs délais.**

*In fine*, l'approbation d'une augmentation de coût par rapport au devis initial de rénovation du site Internet est soumise au vote. Résultat des votes (20 voix exprimées) :

OUI :	2
<b>NON :</b>	<b>14</b>
ABSTENTION :	4

⇒ **Le Conseil d'Administration se prononce, à ce stade et en l'état actuel des choses, CONTRE l'acceptation de tout supplément de devis avant que le devis initial ne soit honoré. Le COMIFER est susceptible de réexaminer cette position au vu de l'évolution de la situation.**

#### **b. Tarification des Rencontres 2023**

Lors de sa dernière réunion en janvier 2023, le Conseil d'Administration avait voté pour une nouvelle grille tarifaire d'inscription aux Rencontres, tenant compte de l'inflation et basée sur la recherche d'un équilibre budgétaire. Pour simplifier, les retraités avaient été intégrés dans la catégorie « intervenants, enseignants, agriculteurs et doctorants ». Ce n'est qu'après le choix de ces nouveaux tarifs qu'avait été proposée, et validée, l'idée de différencier les tarifs des intervenants à l'oral et des ceux des porteurs de poster, en faisant payer ces derniers 100 € de plus que les premiers. Cela a mené à la grille suivante :

<b>TOURS 2023</b>	<b>Tarif présentiel (€ TTC)</b>	<b>Tarif distanciel (€ TTC)</b>
Adhérent COMIFER / GEMAS	510	270
Non-adhérent COMIFER / GEMAS	700	360
Intervenant oral / Doctorant / Enseignant / Retraité adhérent	250	140
Intervenant oral / Doctorant / Enseignant / Retraité non-adhérent	410	220
Intervenant poster adhérent	350	-
Intervenant poster non-adhérent	510	-
Etudiant (hors doctorant) / Journaliste	Gratuit	

Néanmoins à la réflexion, il s'avère que **cela complexifie excessivement la grille tarifaire**, ce qui est d'autant plus difficile à gérer avec un site Internet en pleine transition.

Par ailleurs, on peut constater que les grilles tarifaires d'événement similaires, tels que Phloème ou l'IFS, sont souvent beaucoup plus simples, avec seulement un plein tarif et un tarif réduit, et un tarif *early bird* (tout en distinguant les adhérents et non-adhérents). Les orateurs ou porteurs de posters n'ont souvent aucun tarif préférentiel, seule la participation des invités est gratuite. Ainsi, si l'augmentation des tarifs, dans un contexte conjoncturel d'augmentation des coûts, est susceptible

d'être bien acceptée, cette complexification pourrait en revanche être mal perçue ou difficilement compréhensible par les participants aux Rencontres 2023.

Par ailleurs, un tel changement de tarif devrait être annoncé en amont de l'appel à communication ; il est trop tard pour annoncer ce changement alors que les résumés de posters ont déjà été envoyés par leurs auteurs. Il convient d'y réfléchir pour les Rencontres de 2025, et donc l'annoncer lors des prochaines Rencontres.

Les porteurs de posters ont un double intérêt, non seulement une réduction de tarif mais aussi en termes de visibilité et de mise en valeur de leurs travaux. Ce dernier avantage ne justifierait-il pas un plein tarif ? La question reste ouverte.

C'est pourquoi le Président propose de soumettre de nouveau au vote du CA la grille tarifaire. Ainsi, la question suivante est posée au CA : « Confirmez-vous la différence de tarif entre intervenant poster et intervenant oral ? »

Résultat des votes (20 voix exprimées) :

OUI :	3
<b>NON :</b>	<b>14</b>
ABSTENTION :	3

- ⇒ **Le CA revient sur sa décision de janvier et décide d'une grille tarifaire plus simple.**
- ⇒ **Si on modifie le principe pour les Rencontres de 2025 et suivantes, il faudra l'annoncer aux Rencontres de novembre 2023.**

Le président demande alors au Conseil d'administration de se prononcer sur le **tarif à appliquer aux porteurs de posters pour les Rencontres de 2025** : soit le tarif intervenant (actuel), soit le plein tarif, soit un tarif intermédiaire entre oral et plein tarif.

Résultat des votes (20 voix exprimées) :

Plein tarif	7
<b>Tarif intermédiaire</b>	<b>9</b>
Tarif actuel	1
Abstention	3

- ⇒ **Le tarif intermédiaire est retenu. Ce résultat sera annoncé aux prochaines Rencontres. La grille sera donc complexifiée à partir de 2025, mais se basera sur un tarif de base, auquel on appliquera divers taux de remise.**

*Les deux salariées du COMIFER quittent la visioconférence à l'issue de ce point, pour laisser les Administrateurs débattre en leur absence des sujets suivants, relatifs à la gestion des salariées.*

La secrétaire



Mathilde Heurtaux

Le président



Lionel Jordan-Meille

### ANNEXE : Liste de présence

Nom	Prénom	Organisme, Société	Présent sur place	Présent à distance	Pouvoir	Pouvoir à
AGASSE	Sophie	UNIFA		X		
BECHAUX	Camille	MASA / DGAL				
BOURDAIN	Marie-Agnès	AUREA		X		
BUREL	Enguerrand	ITAB		X		
CANARD	Alain	SOUFFLET		X		
CANDAHL	Christian	MASA/DGER/Inspection		X		
DEGAN	Francesca	ARVALIS		X		
DIEDHIOU	Khady	COMIFER & RMT		X	Sans voix	
DIZIEN	Caroline	AGROSOLUTIONS		X		
DROISIER	Sophie	COMIFER		X	Sans voix	
DUVAL	Rémy	ITB		X		
ERNOU	Frédéric	Chambres d'Agri. France			X	M Heurtaux
FEDER	Frédéric	AFES				
FELIX-FAURE	Bruno	EUROFINS Galys				
FONSEGRIVES	Yannick	Lhoist Europe du Sud		X		
HENault	Catherine	INRAE				
HERVE	Marc	Eurochem Agro		X		
HEURTAUX	Mathilde	ACTA		X		
JORDAN-MEILLE	Lionel	Bordeaux Sciences Agro		X		
LAMBERT	Marc	YARA		X		
LEBAILLY	Anne-Laure	Chambres d'Agri. France		X	Sans voix	
MARQUET	Nicolas	UPJ				
MICHAUD	Aurélia	INRAE		X		
MONPROFIT	Cédric	K+S KALI		X		
MOREL	Chloé	MAA / DGPE (BESEC)				
RAVENEL	Coraline	FNAMS				
SAGOT	Stéphanie	LDAR		X		
SERVAIN	François	GEMAS		X		
VASSAL	Nathalie	VetAgro Sup		X		
ZIHLMANN	Jean-François	MEAC		X		
<b>TOTAL</b>				<b>19</b>	<b>1</b>	